
*Partenariat des Savoirs autour de l'économie circulaire :
Le SNDGCT* et VEOLIA unissent leurs expertises*

Si la transition écologique est au cœur des débats actuels, le SNDGCT* et VEOLIA ont choisi de la valoriser sous l'angle des initiatives entreprises, parfois depuis des années, par les territoires. **Véritable laboratoire de partage d'expérimentations réussies ou en cours**, le « Partenariat des Savoirs », co-construit entre ces deux acteurs public/privé, vise à **recenser et mettre en lumière les actions exemplaires menées par et/ou pour les collectivités locales en matière de récupération des déchets, recyclage et valorisation.**

Des visites en région sont ainsi organisées pour faire découvrir, aux Directeurs(trices) Généraux de Services en quête d'informations, l'indépendance énergétique en passe d'être atteinte par certaines communes. Une démarche originale, pédagogique et conviviale **visant à inspirer leurs propres territoires pour créer de la valeur économique et sociale.** Près de cent DGS ont participé en 2018 : de nouvelles sessions sont prévues en 2019, et dont les comptes-rendus seront présentés à l'occasion des Congrès Régionaux du SNDGCT.

▪ **FAIRE EVOLUER LA VISION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

« L'association des compétences constitue les fondements de ce Partenariat des Savoirs. Au vu des expérimentations présentées en 2018, c'est l'union des forces des pouvoirs publics locaux, des experts privés, du monde associatif, des citoyens, et leur travail synergique en amont, qui permettront de relever le défi de la transition écologique. Le SNDGCT vient d'ailleurs de renforcer ses actions autour du sujet avec la création d'une Commission Mutations de l'action publique : transformation numérique - transition écologique & énergétique. », explique Corinne HERVÉ, Pilote des questions de transition écologique au sein du SNDGCT.

« Il est impératif que nous opérons des changements profonds en faveur de l'environnement en faisant évoluer nos pratiques en matière de gestion de nos déchets, de notre consommation d'eau ainsi que d'énergie. C'est ensemble, en faisant participer les citoyens, que nous pourrions démontrer qu'à court terme cela créera de l'emploi sur nos territoires et donc du pouvoir d'achat pour tous. Il s'agit d'une prise de position audacieuse basée sur l'économie des ressources naturelles, le recyclage et la réutilisation. Nous devons passer d'une société consumériste à une société qui consomme de façon responsable, pour une économie plus frugale ! », complète Philippe LAGRANGE, Directeur général adjoint de la délégation France de VEOLIA.

Les visites organisées sur les territoires démontrent l'intérêt de la coopération entre les différents acteurs locaux. Une étroite et nécessaire collaboration qui crée des synergies pour renforcer la culture d'innovation des régions. **Parmi les premiers leviers d'action des collectivités figurent leur propre politique d'achat public et les clauses spécifiques qu'elles peuvent introduire dans leurs appels d'offres.** Elles peuvent par exemple préciser leurs cahiers des charges, intégrer des solutions technologiques innovantes, etc.

▪ **SUR LES TRACES D'INITIATIVES DE REFERENCE DECOUVERTES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT DES SAVOIRS**

- Sur un site VEOLIA à Lorient (56), **RETRILOG, filiale d'EMMAÛS, collecte et trie chaque année près de 20 000 tonnes de déchets électroniques et électriques**, provenant du Morbihan et du Finistère. Ce projet allant au-delà de la réponse écologique, a permis de créer vingt-huit emplois d'insertion de personnes en difficulté professionnelle (caristes et chauffeurs). Une unité de démantèlement à Rennes (35) et une unité de valorisation de déchets de chantiers à Bourgarre (35) viennent d'être mis en œuvre par VEOLIA avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et des entreprises du BTP.
- La startup TOUTECO a développé **l'application ECOMAIRE, un outil de valorisation des encombrants de proximité à la portée des collectivités, même les plus « modestes »**. Dunkerque Grand Littoral (59) est l'une des premières à avoir financé ce nouveau service, dédié aux habitants, associations, entreprises privées, réparateurs... Favorisant les circuits courts et renforçant le lien social, cette application est conçue pour **mettre en relation, et organiser les prêts, locations, dons et ventes**. Depuis sa récente mise en place, plus de 7 600 annonces ont été enregistrées et **environ 70 tonnes d'encombrants redistribués et réutilisés**.
- Le **projet d'incinération ECOCIR** à Lasse (49) résulte d'un partenariat entre la communauté de communes Baugeois-Vallée (49), le Sivert (Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des déchets), les services de l'Etat, la chambre d'agriculture, des acteurs privés et des associations. Quatorze hectares de serres vont être construits entre 2020 et 2023, et seront chauffés jusqu'à 52°C grâce à l'incinération des déchets ménagers dans l'unité de valorisation énergétique de la ville exploitée par VEOLIA. L'arrivée du gaz permettra également d'installer un projet de méthanisation avec des producteurs locaux qui pourront se connecter au réseau. À terme, les **serres pourraient générer environ 150 à 200 emplois**. Une démarche innovante qui **concilie développement économique, transition énergétique et revitalisation du monde rural**.

▪ **LES PARTENARIATS DES SAVOIRS : LE PARTAGE DES EXPERTISES**

Lancés en 2018 par le SNDGCT, les « Partenariats des Savoirs » sont une co-construction entre sphères publique, privée et universitaire. Ils s'appuient sur la complémentarité et le partage de leurs expertises et savoirs respectifs pour donner du sens à des sujets majeurs tenant compte des mutations du monde.

Les travaux sont engagés dans le respect constant de valeurs qui font sens pour tout acteur impliqué au service de l'intérêt général : l'efficacité sociale, économique et culturelle ; le bien commun et la place centrale de l'humain ; les notions de durabilité, d'innovation et d'expérimentation.

Plus que la volonté de se diriger vers des « territoires intelligents » (définis au seul niveau des moyens), le SNDGCT et ses partenaires co-construisent autour de l'idée de « territoires sages ». Fondant leur attractivité sur le mariage de frugalité, durabilité et faire-ensemble, ils placent l'humain et le bien commun au centre des réflexions.

** Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - @SNDGCT*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU :

SERVICE DE PRESSE SNDGCT : CABINET VERLEY

Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE

Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com

www.cabinet-verley.com